



Limoux, le 18 Décembre 2020

C.H. LIMOUX
17, rue Madeleine Brès
(ancienne rue de l'Hospice)
B.P. 80
11300 LIMOUX
Tél. 04 68 74 67 04
Fax 04 68 74 67 15

Objet : Gestion de la crise sanitaire du COVID 19

Réf : JB/JM/NW/2020/12/21

Madame, Monsieur,

Les instructions nationales du 11 décembre 2020 ouvrent la possibilité pour les établissements médico-sociaux d'autoriser les sorties des résidents au sein de leurs familles sur la période des fêtes de fin d'année. Cependant, ces permissions de sorties sont lourdes de conséquences pour vous et votre proche hébergé en EHPAD. En effet, afin de limiter les risques de contamination intrafamiliale et afin de protéger également tous les autres résidents hébergés dans nos structures il nous est demandé de :

- Recommander à toutes les personnes qui seront en contact avec le résident de se faire dépister 72h avant l'évènement familial, par test RT-PCR ou tests antigéniques ;
- Tester le résident avant la sortie et à son retour au sein de l'établissement sachant qu'en cas de test positif la sortie sera annulée ;
- Isoler le résident pendant les 7 jours suivants son retour au sein de l'établissement : durant ce temps il ne pourra pas participer aux animations collectives, ni prendre ses repas avec d'autres résidents. Il devra porter un masque de protection de manière quasi-permanente et ce, quel que soit le temps passé à l'extérieur, même s'il ne s'agit que de quelques heures.

Après une concertation menée dans le cadre de la cellule de crise COVID 19 pluri-professionnelle de l'établissement et après avoir consulté les représentants des usagers siégeant à la Commission des Usagers et au Conseil de Vie Sociale de l'établissement au sujet de ces mesures, qui apparaissent très contraignantes, il apparaît que la balance bénéfice-risque penche encore à l'heure actuelle en faveur du risque, pour le résident et pour la collectivité. Or, il est de notre devoir et de notre responsabilité collective de continuer à protéger les usagers de nos établissements avec la même bienveillance et la même vigilance qui nous ont permis de circonscrire l'épidémie jusqu'à ce jour.

Pour cette raison, il a été décidé de réserver la possibilité de sortie des résidents dans leurs familles à des cas exceptionnels pour lesquels un avis médical et l'accord de la direction devront être requis. Le cas échéant, il vous sera demandé d'adhérer à une charte de bonnes pratiques pour les sorties en familles.

.../...

EHPAD
La Vallée du Lauquet
Chemin du Piô
11250 SAINT HILAIRE
Tél. 04 68 69 48 10
Fax 04 68 69 48 13

EHPAD
AL NIU DEL ROC
11340 ROQUEFEUIL
Tél. 04 68 20 74 67
Fax 04 68 69 47 25

EHPAD CHENIER
27, Avenue André Chénier
11300 LIMOUX
Tél. 04 30 07 60 05
Fax 04 30 07 60 17

En complément, dans le même état d'esprit et pour votre parfaite information, l'établissement s'organise afin que l'ensemble des professionnels des EHPAD puissent bénéficier d'un test de dépistage au retour des congés de Noël et du Nouvel An.

Conscients des enjeux relatifs au maintien du lien social et au soutien notamment des liens affectifs des résidents durant la période des fêtes, nous nous attacherons à élargir les possibilités de visites des familles au sein des EHPAD, tout en gardant à l'esprit que les mesures barrières doivent continuer à s'appliquer avec la plus grande rigueur (port du masque - hygiène des mains - distanciation physique).

Ainsi, les plages de rendez-vous sont étendues, de même que la durée maximale de la visite. Les espaces spécialement aménagés pour les visites, identifiés par le cadre de santé sur chaque structure, devront être utilisés. Les visites en chambre ne sont pas autorisées.

Vous trouverez en pièce jointe une brochure rappelant l'ensemble des modalités de visite. Un auto-questionnaire vous permettant de déterminer si votre état de santé est compatible avec une visite est disponible sur le site internet de l'établissement.

Les équipes et moi-même vous remercions pour votre compréhension des mesures prises dans le cadre de la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous restons bien évidemment à votre écoute et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma plus haute considération.

Le Directeur,

Jean BRIZON

